

Communiqué de presse

Bordeaux, le 6 mai 2022

Un partenariat pour favoriser l'emploi et accompagner les entreprises

Acteurs majeurs du développement des entreprises et des compétences, la CCI Nouvelle-Aquitaine et l'Opco EP affichent leur ambition de collaborer à la meilleure prise en charge des besoins de développement des entreprises et de l'évolution des compétences. Une démarche qui doit notamment encourager l'alternance et l'apprentissage, sécuriser les contrats et accompagner entreprises et CFA dans leurs mutations économiques, pédagogiques et technologiques. 57 000 entreprises ciblées (imprimerie, immobilier ainsi que de diverses spécialités commerciales de services de proximité) représentant 330 000 salariés.

Interface avec les pouvoirs publics, les CCI sont la porte d'entrée des entreprises tout au long du cycle de leur vie. Une mission qui a été renforcée ces dernières années avec les différentes crises. Elles sont ainsi le premier réseau de formation grâce à une offre multiple : formations initiales, en alternance ou destinées aux salariés, aux dirigeants et aux demandeurs d'emploi. « *Nous travaillons avec des clients de toute taille et de tout secteur d'activité, sur l'employabilité des salariés, et formons plus de 68 000 personnes chaque année* » explique Jean-François Clédel, Président de la CCI Nouvelle-Aquitaine.

Un partenariat emploi/formation

A travers la signature de cette convention de partenariat avec l'Opco EP, la CCI Nouvelle-Aquitaine souhaite répondre au mieux aux besoins des TPE et PME de la région. Selon le dernier baromètre de l'Opco EP, 80 % d'entre elles prévoient de former leurs salariés au cours de cette année et 35 % envisagent de recruter dans les 6 mois.

Pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Créés par la loi Avenir Professionnel (du 5 septembre 2018), les OPCO assurent le financement des contrats en alternance, apportent un appui aux branches professionnelles pour divers sujets techniques, et assurent un service de proximité au bénéficiaire notamment des TPE-PME : information, accès à la formation professionnelle, analyse et définition de leurs besoins en compétences, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité.

Une alliance des proximités

Pour les CCI de notre région, l'Opco EP est un partenaire de premier plan du financement de l'apprentissage, de la formation professionnelle et d'actions de développement économique (commerce international, développement durable, transition numérique...). Il est également un partenaire d'échanges et de réflexion sur les initiatives à prendre au service du développement économique des entreprises de la région.

A propos de l'Opco EP en Nouvelle-Aquitaine

L'Opco EP est un opérateur de compétences, porté par une association paritaire à but non lucratif. Implanté sur 8 lieux (Artigues-Près-Bordeaux, Agen, Bayonne, Limoges, Poitiers, Pau, Périgueux, Puilboreau), l'Opco EP c'est 57 000 entreprises, 330 000 salariés, 10 000 alternants et 45 collaborateurs dont 50% affectés aux missions de proximité.

Votre contact presse

Philippe GARCIA | T. 06 20 63 53 83 | pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr